

Skyline Clean Energy Fund

CATÉGORIE F FICHE DESCRIPTIVE SUR LE FONDS | T2 2026



Skyline Clean Energy Fund (le « Fonds ») est un fonds de placement privé offert aux investisseurs admissibles, qui propose un portefeuille d'actifs d'infrastructure renouvelables à l'échelle du Canada. En tant que placement axé sur la croissance des actions, le Fonds vise une appréciation du capital à long terme, principalement par des investissements dans des installations solaires et de biogaz en exploitation, ainsi que dans certaines occasions de développement ciblées.

DÉTAILS DU FONDS

Code Fundserv	SKY2018
Type de Fonds	Fiducie de fonds commun de placement
Admissible pour régime enregistré	Oui
Achats	Min. 25 000 \$ (Date de transaction : 20 ^e jour de chaque mois)
Actif sous gestion du Fonds	424 476 000 \$
Rendement total ciblé	8 à 12 %
Rachats ¹	Mensuel
Ratio prêt-valeur du Fonds ²	29,54 %
Le ratio des frais de gestion ³	0,91 %
Création du Fonds	Mai 2018 (Catégorie F – décembre 2022)
Faits saillants	84 actifs solaires et 2 actifs de biogaz
Valeur unitaire ⁴	20,08 \$
Auditeur	RLB LLP

STATISTIQUES DU FONDS

Taille totale du Fonds	95,75 MW CC ⁵
Revenus prévus en vertu de contrats à prix fixe à long terme	85,7 %
Durée résiduelle moyenne des contrats d'achat d'énergie	7,78 ANS

RÉSUMÉ DU GESTIONNAIRE

Gestionnaire d'actifs	Skyline Clean Energy Asset Management Inc.
Actif sous gestion de Skyline Group of Companies*	Plus de 10 G\$
Président du Fonds	Rob Stein (plus de 15 ans d'expérience dans le domaine des infrastructures renouvelables et des placements)

HISTORIQUE DES RENDEMENTS⁶

	Création	1 an	3 ans	5 ans
Catégorie A	8,81 %	8,54 %	8,98 %	9,21 %
Catégorie F	9,40 %	8,64 %	9,07 %	-

*Création de la catégorie F : déc. 2022; Création de la catégorie A : mai 2018

SOMMAIRE DES RENDEMENTS⁷

Catégorie A	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUILL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	ANNÉE
2026	2,83 %	0,00 %	0,00 %	1,71 %	0,46 %	0,41 %	0,46 %	-	-	-	-	-	-
2025	2,62 %	0,00 %	0,00 %	1,93 %	0,00 %	0,00 %	2,83 %	0,00 %	0,00 %	1,35 %	0,00 %	0,00 %	9,24 %
2024	3,13 %	0,00 %	0,00 %	2,30 %	0,00 %	0,00 %	2,97 %	0,00 %	0,00 %	1,30 %	0,00 %	0,00 %	9,46 %
2023	1,67 %	0,00 %	0,00 %	2,25 %	0,00 %	0,00 %	3,54 %	0,00 %	0,00 %	0,77 %	0,00 %	0,00 %	10,03 %
2022	0,68 %	0,45 %	0,75 %	1,57 %	0,00 %	0,00 %	3,75 %	0,00 %	0,00 %	2,05 %	0,00 %	0,00 %	10,65 %
2021	0,91 %	0,41 %	0,81 %	0,73 %	0,32 %	0,56 %	1,03 %	0,71 %	0,78 %	0,93 %	0,46 %	0,38 %	8,08 %
2020	0,53 %	0,44 %	0,70 %	0,26 %	0,70 %	0,95 %	1,11 %	0,68 %	0,42 %	0,67 %	0,50 %	0,33 %	7,91 %
Catégorie F	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUILL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	ANNÉE
2026	2,83 %	0,00 %	0,00 %	1,71 %	0,46 %	0,41 %	0,46 %	-	-	-	-	-	-
2025	2,62 %	0,00 %	0,00 %	1,93 %	0,00 %	0,00 %	2,83 %	0,00 %	0,00 %	1,35 %	0,10 %	0,00 %	9,34 %
2024	3,13 %	0,00 %	0,00 %	2,30 %	0,00 %	0,00 %	2,97 %	0,00 %	0,00 %	1,30 %	0,10 %	0,00 %	9,57 %
2023	1,67 %	0,00 %	0,00 %	2,25 %	0,00 %	0,00 %	3,54 %	0,00 %	0,00 %	0,77 %	0,10 %	0,00 %	10,14 %



Pour en savoir plus sur les occasions de placement offertes par Skyline, numérisez le code QR ou visitez le site :

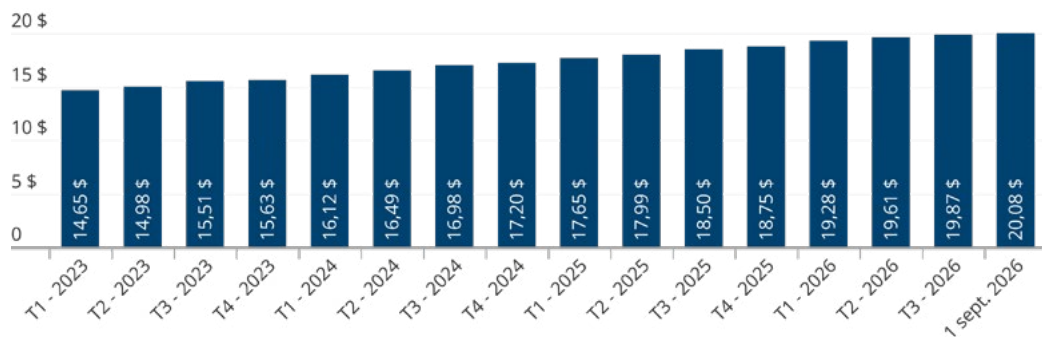
SkylineEnergy.ca



© Toutes les marques de commerce sont la propriété du Skyline Group of Companies

*Skyline Group of Companies comprend des entités sous une gestion et un contrôle communs avec le Fonds. Pour obtenir la liste complète des entités, visitez : <https://www.skylinegroupofcompanies.ca/fr/disclaimer/>

CROISSANCE TRIMESTRIELLE DE LA VALEUR UNITAIRE⁴

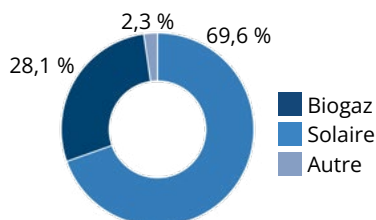


FAITS SAILLANTS SUR LES ACTIFS

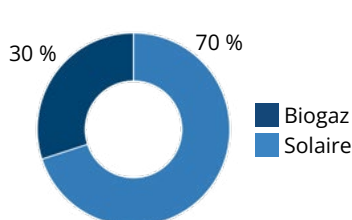


DIVERSIFICATION DU PORTEFEUILLE

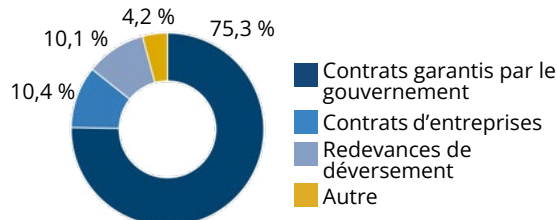
RÉPARTITION DE L'ACTIF PAR VALEUR TOTALE DE L'ACTIF SOUS GESTION



RÉPARTITION DES REVENUS PRÉVUS PAR CATÉGORIE D'ACTIF⁸



SOURCES DE REVENUS PRÉVUES



AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Le présent document n'est qu'un résumé. Les chiffres présentés reflètent des résultats passés et ne sont pas indicatifs des résultats futurs. Les résultats actuels et futurs pourraient être inférieurs ou supérieurs à ceux indiqués. Les données sont en date du 1 juillet 2026.

¹ Des frais de transaction peuvent s'appliquer si votre compte est détenu par un régime enregistré, un fiduciaire ou un courtier tiers. Un avis de rachat de 30 jours est requis.

² Le ratio prêt-valeur du Fonds correspond au rapport entre l'endettement total du portefeuille et la valeur d'entreprise du Fonds, laquelle est calculée en additionnant la valeur marchande des capitaux propres et l'endettement total.

³ Le ratio des frais de gestion (RFG) représente le total des dépenses annuelles engagées au niveau du fonds pour gérer le Fonds en tant que véhicule de placement, exprimé en pourcentage de la valeur totale des actifs.

⁴ La valeur des parts est déterminée par un modèle de valeur liquidative fondé sur les évaluations de la direction générale et du conseil d'administration de Skyline Clean Energy Fund. Au 1 septembre 2026.

⁵ Mégawatt d'énergie en courant continu (MW/CC) : unité de mesure de la production d'énergie.

⁶ Le rendement annualisé est basé sur un investissement initial d'une seule part dans le Skyline Clean Energy Fund, en tenant compte des variations de prix des parts. Au 1 septembre 2026.

⁷ Le chiffre présenté dans le tableau représente le rendement des parts de catégorie A et inclut les variations de la valeur des parts. Les rendements annuels indiqués dans ce graphique reflètent la performance du 1er janvier de l'année donnée au 1er janvier de l'année suivante. Les rendements mensuels sont basés sur la variation de la valeur des parts entre le premier jour du mois précédent et le premier jour du mois indiqué.

⁸ Au 30 juin 2026.

Les placements dans des produits sur le marché non réglementé peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Veuillez lire la notice d'offre confidentielle avant d'investir. Le taux de rendement présenté correspond au rendement annualisé. Il inclut les variations de la valeur des parts et le réinvestissement de toutes les distributions, mais exclut les frais d'acquisition, de rachat et de distribution, les frais facultatifs et les impôts sur le revenu que les porteurs de parts doivent payer et qui auraient pour effet de réduire le rendement. Il n'existe aucun marché actif sur lequel les titres peuvent être vendus, et les demandes de rachat peuvent être soumises à des limites mensuelles. Le versement des distributions n'est pas garanti et leur montant peut fluctuer. Le versement des distributions ne doit pas être confondu avec le rendement d'un produit sur le marché dispensé. Les distributions versées à la suite de gains en capital réalisés par un produit sur le marché dispensé, ainsi que le revenu et les dividendes gagnés, sont imposables entre vos mains dans l'année où ils sont versés.

Les produits du marché dispensé ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment, et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Rien dans ce document ne doit être interprété comme un conseil juridique, fiscal ou comptable ni un conseil sur la réglementation ou les placements. Les investisseurs éventuels doivent procéder à une évaluation indépendante de ces questions avec leurs propres conseillers professionnels.

Les renseignements contenus dans le présent document sont diffusés au nom de l'émetteur par Skyline Group Capital et sont valides à la date de leur publication. Skyline Group Capital ne s'engage pas à informer le lecteur de tout changement qui pourrait y être apporté. Les opinions et les déclarations dans le présent document appartiennent à l'émetteur et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de Skyline Group Capital. Skyline Group Capital n'a pris aucune mesure pour vérifier l'exactitude ou l'exhaustivité des renseignements contenus dans le présent document.

Tout commence ici.

Communiquez avec Skyline ou avec votre représentant pour obtenir un exemplaire des documents d'information et des documents juridiques du Fonds.

SKYLINE

Guelph

5, rue Douglas
bureau 301, Guelph (Ontario)
N1H 2S8

Oakville

2275 chemin Upper Middle E
bureau 202, Oakville (Oakville)
L6H 0C3

invest@skylineonline.ca

519-826-0439

www.skylinegroupofcompanies.ca/fr/